

général. Il en va ainsi au sujet des questions qui touchent chacun de nous personnellement.

Au sujet du drapeau, j'ai adopté une attitude vigoureuse. Le Parlement a agi et j'ai accepté sa décision. Monsieur l'Orateur, si jamais, par suite de la conduite d'un gouvernement qui adopte une attitude irresponsable, on cesse d'obéir à la loi, nous verrons la fin de la société civilisée.

J'ai déjà dit que les travailleurs, classe que j'ai représentée, ont l'esprit civique. Toutefois, les méthodes cavalières de ce gouvernement provoquent certains d'entre eux. Je n'aime pas le dire, mais il faut envisager les faits tels qu'ils sont. Le gouvernement actuel manque de puissance morale pour diriger le pays. (*Applaudissements*)

Il ne s'est pas plus acquitté de ses responsabilités dans le présent cas qu'à l'égard de tant d'autres questions. Tel n'est pas le fait de certains ministres. Cependant, vu la solidarité ou le manque de solidarité ministérielle, le gouvernement n'a pas donné les directives voulues et, pris de panique, il a agi au dernier moment.

Je dirai au gouvernement que, partout dans le monde, la psychose de l'illégalité et du manque de respect envers les lois prend de l'ampleur. De nos jours, certains croient pouvoir faire fi de la loi si l'occasion l'exige pour réaliser leurs propres fins. Je demande au Parlement et supplie même le gouvernement actuel d'apporter des amendements au projet de loi à l'étude de sorte qu'au Canada on ne manque pas de respect envers le Parlement et les mesures législatives qu'il adopte.

C'est une chose très grave, et peut-être la plus grave en régime démocratique, qu'en tant de pays nombre de personnes en viennent à croire qu'il n'y a pas grand mal à ne pas tenir compte des lois ou à en faire fi pourvu qu'on puisse justifier cette attitude en se disant personnellement convaincu que les lois sont mauvaises. Monsieur, il y a une façon de modifier une loi qu'on estime dangereuse et mauvaise, et ce n'est pas en violant la loi, mais en changeant la source de la loi. (*Applaudissements*) Le discours prononcé hier par le premier ministre m'a déçu, puisqu'il n'a pas su, pas plus que le soir où il s'est adressé à la nation, saisir les Canadiens de l'idée que la loi, quelle qu'elle soit, ne sera pas adoptée par le Parlement, à moins qu'elle ne satisfasse aux principes d'équité et de justice qui doivent émaner du Parlement, source de justice.

• (3.40 p.m.)

Le gouvernement demande la collaboration de tous. J'ai offert cette collaboration, mais on l'a écartée puisqu'elle n'a même pas reçu un semblant d'approbation.

Le gouvernement a voulu agir de son propre chef. Il s'est fourvoyé. Il a mené l'économie canadienne dans une grave impasse. Maintenant il voudrait forcer le Parlement à accepter ses propositions quelles qu'elles soient, sans tenir compte des principes mêmes de la justice. Ce n'est pas dans cet esprit qu'on règle les problèmes de ce genre. Je dis cela parce que je m'inquiète sérieusement de certains propos tenus par certains particuliers, dont l'un, membre du Parlement, qui exprimait ses opinions à l'extérieur du Parlement, et selon lesquels il serait permis, voire admirable, d'enfreindre des lois qu'on n'approuve pas.

J'espère que le Parlement actuel va prendre l'initiative voulue. Je réprouve la façon dont le gouvernement actuel a agi. Cette mesure législative devrait être remaniée en tenant compte des principes de justice et d'équité. Dans sa forme actuelle, elle ne peut qu'entraîner plus de divisions au sein de la nation. J'aime cette institution de toutes mes forces. Gardons-nous de donner le moindre encouragement à ceux qui prêchent la désobéissance civique. Évitions soigneusement de jeter de l'huile sur les feux de l'anarchie et du mépris de la loi qui couvent sous la cendre non seulement dans notre propre pays, mais en d'autres pays démocratiques. Il n'est pas trop tard pour remanier cette mesure législative.

Je le dis au parti au pouvoir: convenez que le projet de loi n'est pas viable sous sa forme actuelle. Cherchons ensemble à rédiger une loi juste et équitable—je regrette de dire que je ne peux classer cette loi dans cette catégorie. Ensemble, concevons une loi qui poussera les Canadiens, directement ou indirectement touchés, à y donner leur assentiment. Nous, de la loyale opposition de Sa Majesté, n'avons pas l'intention de prononcer plus de discours à ce sujet avant l'étape du comité au cas où la Chambre adoptera cette loi et passera à l'étape de la deuxième lecture. Même si nous nous opposons au projet de loi et si nous blâmons le gouvernement qui a présenté cette monstruosité, nous disons toutefois que le projet de loi nécessitera l'appui de tous lorsqu'il aura force de loi parce qu'il s'agira alors d'une décision du Parlement qu'elle que soit notre opposition.

Nous avons essayé de collaborer, et nos tentatives ont été repoussées pendant deux semaines. Nous sommes prêts à collaborer maintenant, si le gouvernement, aux fins de la bonne entente, est prêt à renoncer au